



simons  Voss

# Transpondeur 3064

---

Manuel

20.08.2019

**Simons  Voss**  
technologies

## Tables des matières

<b>1</b>	<b>Précautions de sécurité.....</b>	<b>3</b>
<b>2</b>	<b>Généralités .....</b>	<b>4</b>
2.1	Fonctionnement.....	4
2.2	Intégration du transpondeur dans différentes installations de fermeture .....	5
2.3	Niveau de fermeture hiérarchiquement supérieur.....	5
<b>3</b>	<b>Versions spéciales .....</b>	<b>8</b>
3.1	Transpondeur à mot de passe.....	8
3.2	Transpondeur de commutation .....	8
3.3	Transpondeur antidéflagrant (protection EX-Schutz) .....	8
3.4	Transpondeur collé.....	8
3.5	Transpondeur avec puce RFID intégrée .....	8
3.6	Transpondeur - compartiment clé pompiers .....	9
3.7	Transpondeur de remplacement des piles G2.....	9
<b>4</b>	<b>Transpondeur antidéflagrant.....</b>	<b>10</b>
4.1	Généralités.....	10
4.2	Normes.....	10
4.3	Classification.....	10
<b>5</b>	<b>Fonctions supplémentaires.....</b>	<b>11</b>
5.1	Commande des zones horaires .....	11
5.2	Date de validité .....	11
5.3	Transpondeur d'activation.....	11
<b>6</b>	<b>Remplacement des piles.....</b>	<b>13</b>
6.1	Changement de pile 3064 .....	13
<b>7</b>	<b>Perte du transpondeur .....</b>	<b>14</b>
7.1	Ouverture d'urgence.....	14
7.2	Transpondeur de rechange [G1] .....	14
<b>8</b>	<b>Aperçu des différences entre le compte-rendu G1 et G2 .....</b>	<b>15</b>
<b>9</b>	<b>Données techniques.....</b>	<b>16</b>
<b>10</b>	<b>Déclaration de conformité .....</b>	<b>17</b>
<b>11</b>	<b>Aide et autres informations .....</b>	<b>18</b>

## 1 Précautions de sécurité

- ❑ Le boîtier du transpondeur est protégé contre les projections d'eau. Il n'est toutefois pas étanche !  
Seules les piles préconisées par SimonsVoss doivent être utilisées (voir *Données techniques* [▶ 16]).
- ❑ En cas de manipulation impropre, les piles insérées peuvent provoquer un incendie ou des brûlures ! Ne pas recharger, ouvrir, chauffer ou brûler ces piles ! Ne pas court-circuiter !
- ❑ Éliminer les piles anciennes ou usées en respectant la réglementation en vigueur. Les conserver hors de portée des enfants !
- ❑ L'inversion de la polarité peut endommager le transpondeur !
- ❑ Lors du remplacement des piles, veiller à ne pas toucher les contacts des nouvelles piles avec les mains. Utilisez pour cela des gants en coton propres et non gras.
- ❑ L'électronique ne doit pas être soumise à des pressions mécaniques ou faire l'objet de dommages.
- ❑ Un cylindre mal installé ou mal programmé peut bloquer un accès au niveau d'une porte. SimonsVoss Technologies GmbH décline toute responsabilité pour les conséquences résultant du blocage de l'accès, les dommages aux biens ou aux personnes ou autres dommages.
- ❑ La société SimonsVoss Technologies GmbH ne peut être tenue responsable des dommages résultant d'un montage ou d'une installation incorrect.
- ❑ Les modifications et nouveaux développements techniques ne peuvent pas être exclus et peuvent être mis en œuvre sans préavis.
- ❑ Cette documentation a été préparée avec soin. Des erreurs ne peuvent toutefois pas être exclues. SimonsVoss Technologies GmbH décline toute responsabilité sur ce point.
- ❑ Si le contenu de la documentation devait varier en fonction des versions en langues étrangères, alors la version originale en allemand reste la seule pertinente en cas de doutes.

## 2 Généralités

Le transpondeur 3064 est une « clé » numérique programmée par le logiciel du plan de fermeture, fonctionnant sans contact, par radio. Une pression sur le bouton permet d'exécuter toutes les fonctions, par exemple la reconnaissance du droit d'accès, l'ouverture et la fermeture de portes, de portails, de barrières, de serrures de placards, etc. La communication avec les composants numériques (cylindre, Smart Relais et unité d'activation) s'effectue par l'émission et la réception de codes cryptés modifiés en permanence, ce qui rend quasiment impossible tout usage abusif.

Puisque le système 3060 fonctionne selon la technique des transpondeurs actifs, ce transpondeur dispose de sa propre alimentation (pile). Les avantages rapport aux technologies passives résident dans le besoin faible en énergie du cylindre et dans l'augmentation de la portée.

SimonsVoss livre différentes versions de transpondeurs. Ces versions sont décrites dans ce document

La première génération de transpondeur G1 a été remplacée par la génération G2. G2 dispose par rapport au G1, d'un compte-rendu de communication plus performant. Cela permet de créer des installations de fermeture plus grandes et plus performantes. En outre, les autorisations peuvent être écrites non seulement sur le cylindre de fermeture mais aussi sur le transpondeur, ce qui permet une plus grande flexibilité lors de la programmation.

Un système G2 peut également être mis en réseau virtuel, c'est-à-dire que les autorisations et les listes de blocage sont inscrites sur le transpondeur et transmises à l'installation de fermeture.

Ce manuel concerne en particulier les différences spécifiques des transpondeurs. Pour plus de détails, veuillez consulter le Manuel G2.

Le transpondeur G2 dispose du protocole G1 mais aussi du protocole G2 et peut ainsi être programmé pour les deux générations d'installations de fermeture.

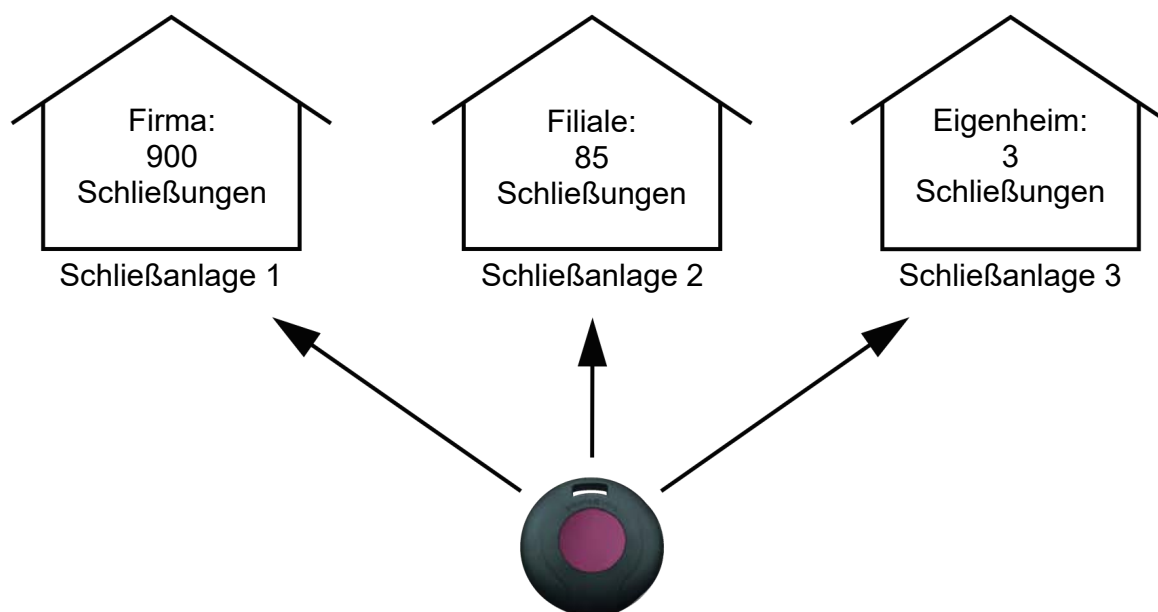
### 2.1 Fonctionnement

Pour déclencher une action, le transpondeur doit être à proximité de la fermeture numérique et il faut ensuite appuyer sur le bouton du transpondeur. La distance doit être au maximum de 40 cm pour les cylindres de fermeture et de 120 cm pour les SmartRelais. Ensuite le transpondeur et la fermeture échangent les clés et données d'autorisation. Si le transpondeur est autorisé pour cette fermeture, l'action souhaitée par exemple l'ouverture ou la fermeture de la porte, peut être exécutée.

## 2.2 Intégration du transpondeur dans différentes installations de fermeture

Chaque transpondeur peut être mis en œuvre dans trois (G1) et respectivement quatre (G2) installations de fermeture différentes et indépendantes les unes des autres (à condition de ne pas programmer de plages de validité). Chaque installation de fermeture reçoit son propre mot de passe et est administrée séparément.

L'image suivante présente un exemple d'utilisation.



/// 1: Un transpondeur pour plusieurs installations de fermeture indépendantes

## 2.3 Niveau de fermeture hiérarchiquement supérieur

Les transpondeurs peuvent également être pour plus de trois (G1) et respectivement de quatre (G2) installations de fermeture indépendantes. Pour ce faire, il est alors nécessaire de créer des niveaux de fermeture hiérarchiquement supérieurs dans ces installations de fermeture. Trois niveaux de fermeture hiérarchiquement supérieurs peuvent être créés par installation de fermeture (vert, bleu et rouge).



**ATTENTION**

**Ouverture des fermetures désactivées via le niveau rouge**

Les transpondeurs qui sont attribués à un niveau de fermeture hiérarchiquement supérieur rouge, peuvent, via la fonction de blocage, ouvrir des fermetures désactivées.

- N'attribuez les niveaux de fermeture hiérarchiquement supérieurs rouges qu'aux services de sécurité comme par ex. les pompiers.



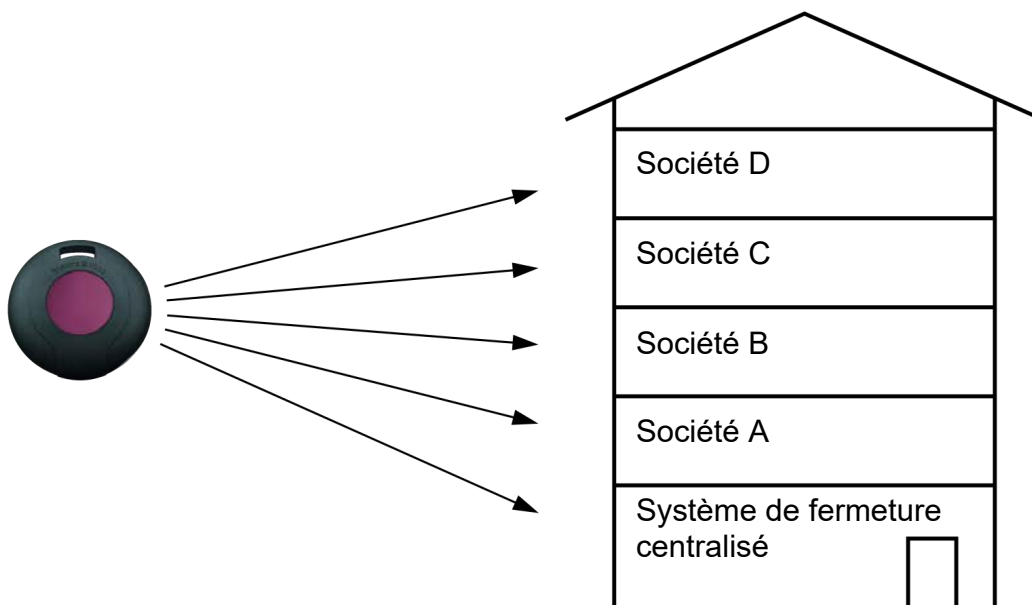
**REMARQUE**

**Déprogrammation via un niveau de fermeture hiérarchiquement supérieur**

Les niveaux de fermeture hiérarchiquement supérieurs peuvent être directement programmés à la fermeture.

Dans le LSM, chaque niveau se voit réserver 200 [G1] ou 1 024 [G2] ID de transpondeurs (TIDs). Les droits d'accès des différents transpondeurs peuvent ainsi différer dans le niveau de fermeture supérieur.

L'image suivante présente un exemple d'utilisation.



///. 2: Transpondeurs de niveau hiérarchiquement supérieur

Quatre entreprises sont situées dans un bâtiment de bureau avec fermeture centrale utilisée par toutes les entreprises. Chaque entreprise gère sa propre installation de fermeture avec un mot de passe propre. Chaque employé reçoit un transpondeur autorisé pour deux installations de

fermeture, à savoir celui de la fermeture centrale et celui de sa propre entreprise. Le concierge et respectivement le technicien et le personnel de nettoyage ont besoin d'un accès à tous les niveaux. Les pompiers ont par ex. besoin d'un transpondeur autorisé aux cinq installations de fermeture du bâtiment. Ils ont également besoin d'un accès lorsque l'alarme est activée et que les cylindres de fermeture sont désactivés via une fonction de blocage. Pour l'accès, il faudra donc aménager dans chacune des cinq installations de fermeture, des niveaux de fermeture hiérarchiquement supérieurs pour chacune des installations de fermeture. Chaque niveau reçoit le même mot de passe et ce, pour toute l'installation de fermeture.

## 3 Versions spéciales

### 3.1 Transpondeur à mot de passe

Au lieu d'entrer manuellement le mot de passe de l'installation de fermeture, ce dernier peut être transmis par radio, au moyen d'un transpondeur spécial. Les transpondeurs standard ne peuvent pas être utilisés en tant que transpondeurs à mot de passe.

### 3.2 Transpondeur de commutation

Sur ce transpondeur, les contacts de commande du bouton-poussoir sont reliés à un câble à deux conducteurs (env. 1 m) et orientés vers l'extérieur. La liaison des deux conducteurs commute le transpondeur et peut déclencher des actions.

Exemples d'applications :

- intégration de systèmes tiers
- Déclenchement à distance d'un cylindre numérique ou d'un SmartRelais

### 3.3 Transpondeur antidéflagrant (protection EX-Schutz)

Il s'agit d'un transpondeur possédant les mêmes fonctionnalités que le transpondeur 3064. Ce transpondeur est en outre autorisé pour la zone de protection antidéflagrante 1 (voir *Transpondeur antidéflagrant [▶ 10]*).

### 3.4 Transpondeur collé

Ce transpondeur est identique au transpondeur standard mais dispose toutefois d'un boîtier collé. Ainsi, une utilisation abusive de l'électronique du transpondeur et respectivement toute ouverture du boîtier par l'utilisateur final peut être évitée.

### 3.5 Transpondeur avec puce RFID intégrée

Les transpondeurs peuvent être livrés en option avec différentes puces RFID intégrées. Ces puces RFID n'ont pas nécessairement besoin d'être programmées avec le logiciel LSM. Le transpondeur actif et la pièce RFID passive sont indépendants l'un de l'autre.

Les technologies RFID suivantes sont offertes :

- EM® 4102
- HITAG® 1
- HITAG® 2
- MIFARE® Classic



- MIFARE® DESFire
- LEGIC® MIM 256
- LEGIC® advant 128

### 3.6 Transpondeur - compartiment clé pompiers

Identique au transpondeur standard, a toutefois un boîtier plus étroit (33 mm) pour l'insertion dans un compartiment clé pompiers standard.

### 3.7 Transpondeur de remplacement des piles G2

Dans le logiciel LSM (à partir de la version 3.0), un transpondeur de remplacement des piles G2 peut être créé dans les installations de fermeture G2. Lorsque l'état de chargement des piles est faible, la fermeture passe alors en mode veille et ne peut plus être utilisée avec des transpondeurs courants. Avec ce transpondeur, le mode veille peut être annulé en actionnant le transpondeur. L'ouverture s'effectue ensuite à l'aide d'un transpondeur autorisé. Il n'est plus nécessaire de se rendre à la fermeture avec l'appareil de programmation.



#### ATTENTION

##### Déchargement abusif des piles

À chaque ouverture effectué avec un transpondeur de remplacement des piles, la pile continue de se décharger. Cela peut entraîner lors d'une utilisation impropre, le déchargement complet des piles ! Les piles dans cet état doivent être immédiatement remplacées.

## 4 Transpondeur antidéflagrant

### 4.1 Généralités

Ce produit spécial est un transpondeur dont la présence et l'utilisation sont autorisées dans les périmètres à risque explosif de zone 1. On définit par zone 1 un emplacement dans lequel une atmosphère explosive est susceptible de se former en service normal. Les consignes doivent être impérativement respectées :

- Le boîtier ne doit pas être ouvert.
- Contrairement aux transpondeurs standard 3064 seul SimonsVoss est autorisée à remplacer la pile.
- En principe l'utilisation de l'appareil en zone 1 doit respecter les Prescriptions générales d'exploitation de la règle BGR132.

### 4.2 Normes

Le transpondeur a été contrôlé pour satisfaire aux normes antidéflagrantes en vigueur.

Voir sur ce point :

- Directive 94/9/CE
- DIN EN 60079-0 (zones soumises à des risques d'explosion - matériels)
- DIN EN 60079-11 (zones soumises à des risques d'explosion - protection des appareils via sécurité intrinsèque « i »)

### 4.3 Classification

Le transpondeur relève des catégories suivantes :

Zone de protection antidéflagrante	1
Sécurité intrinsèque	ib
Groupe d'explosion	IIC
Classe de température	T3
Groupe d'appareils	II2 G

Cela s'applique aux périmètres dans lesquels une atmosphère explosive due aux gaz, vapeurs, ou brouillards est susceptible de se former. Les indications fournies se réfèrent à la température ambiante dans une plage d'utilisation comprise entre -20°C et +40°C.

## 5 Fonctions supplémentaires

Les fonctions décrites ci-après peuvent être désactivées dans le logiciel LSM.

### 5.1 Commande des zones horaires

Pour les fermetures avec option ZK, il est possible de programmer des transpondeurs qui seront seulement autorisés à fermer durant certaines heures (zones horaires). Ces zones horaires sont enregistrées dans le logiciel du LSM et les transpondeurs affectés à un groupe de zones horaires déterminé.

Exemple d'utilisation : Monsieur Huber reçoit les autorisations suivantes :

Du lundi au vendredi	de 9h00 à 18h30
Samedi	de 9h00 à 12h45
Dimanche	Aucune autorisation

### 5.2 Date de validité

L'autorisation des transpondeurs peut être couplée à une date de validité. Pour ce faire, la fermeture doit avoir l'option ZK !

- Transpondeurs valables **à partir** d'une certaine date/heure  
(par ex. à partir du 12 juillet 2005, à 8h00)
- Transpondeurs valables **jusqu'à** une certaine date/heure  
(par ex. jusqu'au 12 juillet 2005, à 17h00)
- Transpondeurs valables **pendant** une certaine période  
(par ex. du 1er juillet 2003 au 31 juillet 2005)



#### REMARQUE

##### Occupation des ensembles de données

Un ensemble de données est occupé pour la date d'activation et respectivement la date d'expiration.

### 5.3 Transpondeur d'activation

Dans le cadre de la fonction blocage de serrure, si le système d'alarme est activé, tous les transpondeurs autorisés sont bloqués pour les dispositifs numériques de fermeture de la zone protégée, afin d'éviter les fausses alarmes.

En cas d'urgence, ces transpondeurs peuvent être programmés (par ex. pour les pompiers) afin que ces derniers puissent suspendre le blocage (voir *Niveau de fermeture hiérarchiquement supérieur* [► 5]). Une ouverture peut ensuite être déclenchée avec un transpondeur autorisé.

## 6 Remplacement des piles

### 6.1 Changement de pile 3064

La pile du transpondeur peut être, à tout moment, remplacée en cas d'avertissement (voir le Manuel Cylindre de fermeture 3061- Alerte de la pile).

1. Ouvrez le boîtier au niveau des encoches avec précaution afin que la pile soit visible.
2. Ouvrez le support de la pile.
3. Retirez la pile.
4. Insérez une nouvelle pile.
5. Refermez le support de la pile.
6. Replacer les parties du boîtier l'une sur l'autre et appuyez.
  - ↳ Le boîtier s'enclenche à nouveau.
  - ↳ La pile est remplacée.



#### AVERTISSEMENT

##### Risque d'explosion lors d'une manipulation impropre de la pile

Une pile mal insérée dans un transpondeur antidéflagrant peut, dans certaines circonstances, enflammer une atmosphère explosive. La pile du transpondeur antidéflagrant ne doit être changée que par SimonsVoss Technologies GmbH !



#### ATTENTION

##### Absence d'alimentation électrique lors du remplacement des piles

Le transpondeur peut perdre des données lors de l'interruption temporaire de l'alimentation électrique. Ne jamais interrompre l'alimentation électrique pendant plus de deux minutes, ne pas utiliser le bouton pendant l'interruption et éviter tout court-circuit !

## 7 Perte du transpondeur

### 7.1 Ouverture d'urgence

Une ouverture de détresse peut être effectuée avec le SmartCD et le PDA et l'entrée du mot de passe de l'installation de fermeture.

### 7.2 Transpondeur de rechange [G1]

En cas de perte d'un transpondeur, celui-ci peut être interdit dans le plan de fermeture et un transpondeur de rechange peut être mis en service. Lorsque l'installation de fermeture fonctionne en mode Overlay [G1], le transpondeur est alors automatiquement bloqué dès que le transpondeur de remplacement est actionné au niveau de la fermeture (pour la programmation, voir le Manuel LSM).

## 8 Aperçu des différences entre le compte-rendu G1 et G2

	G1	G2
Fermetures par cylindre de fermeture sur transpondeur	16 000	64 000
Nombre d'installations de fermeture	3	4 [G2] + 3 [G1]
Nombre max. de TID par niveau de fermeture supérieur	200	1024
Groupes de plages horaires	5+1	100+1
Liste d'accès enregistrable	Non communiqué	1000
Informations relatives au plan de fermeture	Fermetures	Transpondeurs ou fermetures

## 9 Données techniques

Boîtier	Matériau	Plastique résistant aux intempéries (polyamide)
	Coloris	Boîtier : noir Boutons disponibles : différents coloris
	Diamètre	42,0 mm
	Hauteur	13,7 mm
	Température de fonctionnement	-20°C jusqu'à + 60°C
Environnement	Classe de protection	IP65 IP66 (Variante .SPEZ)
	Classe environnementale	III
	Type	CR2032
Piles	Fabricant	Varta (Panasonic, Sony)
	Nombre	1x
	Tension	3 V
	Durée de vie	G1 : jusqu'à 100 000 manœuvres ou jusqu'à 10 ans en mode veille
		G2 : jusqu'à 400 000 manœuvres ou jusqu'à 10 ans en mode veille
<b>Funkemissionen</b>		
SRD	24,50 kHz - 25,06 kHz	-20 dB $\mu$ A/m (10 m distance)
RFID (selon l'équipement)	13,564 MHz - 13,564 MHz	-19,57 dB $\mu$ A/m (10 m distance)

Il n'y a pas de restrictions géographiques au sein de l'UE.



## 10 Déclaration de conformité

La société SimonsVoss Technologies GmbH déclare par la présente que l'article TRA2 est conforme aux directives suivantes

- 2014/53/EU "Dispositif de radio"
- 2014/30/EU "EMV"
- 2011/65/EU "RoHS"
- 2012/19/EU "WEEE"
- et le règlement (EG) 1907/2006 "REACH"

Le texte intégral de la déclaration de conformité CE est disponible à l'adresse Internet suivante : <https://www.simons-voss.com/fr/certificats.html>.



## 11 Aide et autres informations

### Documentation/documents

Les informations détaillées concernant le fonctionnement et la configuration peuvent être consultées sur la page d'accueil de SimonsVoss dans la section téléchargements sous documentation (<https://www.simons-voss.com/fr/telechargements/documents.html>).

### Déclarations de conformité

Les déclarations de conformité relatives à ce produit peuvent être consultées sur la page d'accueil SimonsVoss, dans la section certificats (<https://www.simons-voss.com/fr/certificats.html>).

### Informations sur l'élimination

- Ne jetez pas l'appareil (TRA2) avec vos ordures ménagères mais dans un point de collecte communal pour appareils électriques et appareils spéciaux conformément à la directive européenne 2012/19/UE.
- Recyclez les piles défectueuses ou usées conformément à la directive européenne 2006/66/CE.
- Veuillez tenir compte des dispositions locales applicables concernant la collecte séparée des piles.
- Recyclez l'emballage d'une manière écologique.



### Hotline

En cas de questions techniques, contactez la Hotline SimonsVoss au +49 (0) 89 99 228 333 (appel vers le réseau fixe allemand, coût variable en fonction de l'opérateur).

### E-Mail

Vous préférez nous envoyer un e-mail ?

[support@simons-voss.com](mailto:support@simons-voss.com)

### FAQ

Les informations et aides relatives aux produits SimonsVoss peuvent être consultées sur la page d'accueil de SimonsVoss dans la section Section FAQ (<https://faq.simons-voss.com/otrs/public.pl>).

SimonsVoss Technologies GmbH  
Feringastrasse 4  
85774 Unterföhring  
Allemagne



## Voici SimonsVoss

SimonsVoss est le leader de la technologie en matière de systèmes de fermeture numérique.

Le pionnier de la technique de fermeture fonctionnant par radio et sans câblage proposant des solutions de systèmes avec une large gamme de produits pour les domaines SOHO, moyennes et grandes entreprises ainsi que pour les établissements publics.

Les systèmes de fermeture SimonsVoss allient fonctionnalité intelligente, qualité sans compro-

mis et design primé « Made in Germany ». En tant que fournisseur de systèmes innovant, SimonsVoss attache une grande importance à l'adaptabilité des systèmes, à la sécurité maximale, à la fiabilité des composants, à la performance des logiciels et à la simplicité d'utilisation.

L'esprit d'innovation, la durabilité, la responsabilité et la haute estime des collaborateurs et partenaires constituent les principes de la réussite économique.

L'entreprise ayant son siège social à Unterföhring près de Munich et un site de production à Osterfeld (Saxe-Anhalt) emploie plus de 300 collaborateurs dans huit pays.

SimonsVoss est une société du Groupe ALLEGION – un réseau actif à l'échelle mondiale dans le domaine de la sécurité. Allegion est représenté dans près de 130 pays ([www.allegion.com](http://www.allegion.com)).

© 2019, SimonsVoss Technologies GmbH, Unterföhring

Tous droits réservés. Les textes, photos et graphiques sont protégés par les droits d'auteur.

Le contenu de ce document ne peut être copié, diffusé ou modifié. Sous réserve de modifications techniques.

SimonsVoss et MobileKey sont des marques enregistrées de la société SimonsVoss Technologies GmbH.

